

Mode d'emploi : Mise à disposition d'une exposition pédagogique en établissement scolaire

1. Choix de l'exposition la plus pertinente selon vos besoins :

Cartooning for Peace propose 8 kits pédagogiques composés d'une exposition et d'un livret pédagogique (téléchargeable gratuitement sur notre site internet), à destination des professionnels de l'éducation. Vous pouvez feuilleter les différents kits en cliquant sur le nom de l'exposition ci-dessous ou en vous rendant sur la page dédiée sur notre site internet www.cartooningforpeace.org/actions-pedagogiques/projets-france/.

- [Dessins pour la paix](#)
- [Dessine-moi la guerre de 14-18 à aujourd'hui : le regard des dessinateurs de presse sur les guerres](#)
- [Dessine-moi la Méditerranée](#)
- [Tous migrants !](#)
- [Dessine-moi le droit](#)
- [Dessine-moi l'écologie](#)
- [Dessine-moi l'Afrique](#)
- Dessine-moi l'égalité (disponible en novembre 2022)

Toutes les expositions itinérantes sont disponibles gratuitement pour les établissements scolaires (niveaux collèges et lycées).

2. Réserver une exposition via nos partenaires pédagogiques Clémi / Canopé / MGEN :

Les demandes de mises à disposition des expositions Cartooning for Peace sont à adresser directement aux coordinateurs du Clémi, Canopé et de la MGEN. Pour organiser la mise à disposition d'une de nos expositions, veuillez contacter les personnes indiquées sur les pages web dédiées aux différentes expositions (voir les liens ci-dessus) en fonction de la région où vous vous trouvez. Ce sont eux qui pourront vous indiquer la disponibilité de l'exposition et les modalités de sa mise à disposition (transport, documents administratifs, etc).

Dans le cas où tout contact direct avec les interlocuteurs s'avérerait infructueux, n'hésitez pas à nous contacter à ateliers@cartooningforpeace.org.

3. Particularité de l'exposition "Dessine-moi l'Afrique" :

L'exposition « Dessine-moi l'Afrique » est la seule exposition téléchargeable et imprimable gratuitement via notre site internet. Celle-ci ne peut pas être empruntée via le Clémi, Canopé ou la MGEN.



4. Télécharger les livrets pédagogiques :

Les livrets pédagogiques qui accompagnent les différentes expositions sont également téléchargeables au format numérique en suivant les liens ci-dessus.

5. Organiser une rencontre avec un dessinateur de presse dans votre établissement :

Une fois la mise à disposition d'une exposition validée par un de nos partenaires pédagogiques, vous pouvez nous contacter directement pour mettre en place un atelier-rencontre avec un dessinateur de presse durant la période d'exposition. Celui-ci dure deux heures et il s'adresse à un groupe type classe (d'une trentaine de personnes maximum), ayant déjà visité en amont l'exposition.

Cette rencontre est l'occasion de placer le débat au cœur de l'atelier, de valoriser la parole de chaque jeune, et d'échanger autour du dessin de presse, des libertés fondamentales et des thématiques abordées dans l'exposition. Elle permet d'aborder le parcours de vie de l'artiste ainsi que sa relation aux dessins de presse, à la liberté d'expression, à l'humour et à la place des dessinateurs de presse face aux enjeux sociétaux actuels. Une pratique du dessin de presse est également possible.

Pour mettre en place cette rencontre, merci de nous envoyer un formulaire de demande de devis complété, disponible sur cette plateforme, à ces adresses : ateliers@cartooningforpeace.org et anne.lourdin@cartooningforpeace.org (en copie).

Si besoin, une personne vous contactera par téléphone pour préciser les modalités d'organisation.

Un devis vous sera envoyé par mail. Il sera nécessaire de nous le renvoyer signé, accompagné du bon de commande (si votre établissement utilise la plateforme Chorus Pro), pour valider définitivement la mise en place de l'atelier-rencontre.



Merci de noter que toute demande d'ateliers doit être faite 3 semaines au minimum avant la date souhaitée de mise en place de la rencontre (sans cela, votre demande ne pourra pas être traitée aux dates demandées).

